

*Le Président*

Paris, le 21 juillet 2021


Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver ci-joint le Rapport d'activité 2020 du Conseil des ventes volontaires, publié pour la deuxième année consécutive au format numérique interactif. Il est désormais disponible pour la lecture et le téléchargement sur le site internet du Conseil  
<https://www.conseildesventes.fr/flipbooks/2020/activite/>

Ce document présente le Conseil dans son organisation, son budget – globalement stable - et ses missions. Il retrace brièvement les actions que nous avons menées dans le cadre de nos missions disciplinaires et de régulation au cours de l'année écoulée.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire résultant de la pandémie de covid-19. Cette crise a affecté l'ensemble des acteurs du secteur des ventes aux enchères publiques volontaires, les maisons de vente, leurs clients vendeurs et acheteurs et le Conseil des ventes, leur autorité de régulation.

Dans cette période très difficile pour tous, le Conseil des ventes s'est efforcé d'être présent aux côtés des opérateurs de ventes volontaires pour les informer et les assister tant pour la mise en œuvre des règles de lutte contre la pandémie ou les mesures d'accompagnement des entreprises mises en places par le Gouvernement que pour l'organisation opérationnelle de ventes aux enchères numériques. Il a à cet égard ouvert plusieurs chantiers qui devraient trouver leur concrétisation en 2021, portant notamment sur la rédaction d'un nouveau code de déontologie, la diffusion de recommandations sur l'expertise en vente numérique ou encore l'élaboration de recommandations de conditions générales de ventes dans l'univers numérique.

J'ai cordialement,  


**Henri PAUL**